



COMMUNIQUE DE PRESSE

Enseignement supérieur :

**« Allonger la formation des enseignants ?
Oui, mais évaluer et renforcer le 1^{er} cycle avant tout »**

Lundi 20 septembre 2010

Le MR se réjouit que, enfin, le Ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) remette au devant de la scène le débat sur la formation des enseignants en Communauté française. Car le renforcement des apprentissages de base des élèves repose nécessairement sur une bonne formation des enseignants, tout comme répondre à la pénurie croissante des enseignants repose sur le bagage qui leur sera donné pour embrasser cette carrière.

*« Cependant, je déplore que ce débat s'organise « à la Marcourt » qui, une fois de plus, va créer un « groupe de réflexion » et ce, pour gagner une année supplémentaire. Car, sa table ronde sur l'enseignement supérieur a déjà eu lieu. Pourquoi le Ministre n'a-t-il dès lors pas intégré cette question aux réflexions de la table ronde ? », demande **Françoise BERTIEAUX**, Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française.*

Allonger de deux ans l'actuelle formation des enseignants ? Le MR n'y est pas opposé, mais pas n'importe comment :

- Avant de créer deux années supplémentaires, il faut d'abord évaluer et renforcer le cycle existant en termes d'apprentissages de base, de la connaissance et de la structure du français, de l'approche pratique des stages, etc. Pour pouvoir construire du neuf et répondre aux nouveaux défis de notre enseignement (remédiation, l'approche de l'enseignement spécialisé, apprendre à apprendre en français...), il faut avant tout que les fondations soient solides.
- Pour tous les enseignants qui n'auront pas bénéficié de cette nouvelle formation, le MR souhaite créer un Service d'Appui Pédagogique et dépose une proposition de décret en ce sens.
- Aujourd'hui, on demande de plus en plus aux professeurs de prendre en charge tous les problèmes de société qui touchent leurs élèves et cela doit désormais être intégré dans leur formation, mais parallèlement on doit accompagner l'entrée des jeunes enseignants dans leur carrière professionnelle avec, notamment, le tutorat par des enseignants plus expérimentés.

*« Enfin, concernant la volonté du Ministre de mettre en place un test d'évaluation à la fin du secondaire, le MR rappelle qu'il a déposé en 2004 (et qu'il redépose aujourd'hui) une proposition de décret visant à instaurer un test d'aptitude communautaire, dont la philosophie consiste à permettre à chaque étudiant de s'auto-évaluer face aux connaissances qu'il a acquises et celles que l'on exigera de lui pour entamer un cursus dans l'enseignement supérieur. Ce test se veut obligatoire certes, mais non exclusif. Il s'agit plutôt d'un baromètre destiné à l'étudiant d'orienter son choix au mieux, voire d'opter pour une année propédeutique », rappelle **Françoise BERTIEAUX**.*



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be